

Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

Communiqué de presse

Biel/Bienne, le 11 novembre 2022

Avenir Berne romande : position commune de la Ville de Bienne, de la Commune municipale d'Evilard et du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

Réunis au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), le Conseil municipal de Bienne, le Conseil municipal d'Evilard et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) ont pris connaissance, dans le cadre d'une seconde consultation organisée par la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, des lignes directrices posées dans le cadre du projet « Avenir Berne romande ». Ils saluent notamment le déménagement du ceff ARTISANAT, à la rue de la Gabelle à Bienne et comprennent les arguments motivant le déplacement d'une unité administrative (Office des faillites) de Bienne à Tavannes. Ils appellent néanmoins à assurer des services de proximités pour les personnes physiques.

Lors de cette consultation, la DBAJ a rappelé également ses attentes quant à un engagement formel du canton de Berne, et plus particulièrement de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), afin de dynamiser l'espace de formation biennois, en particulier en aidant les entreprises à proposer davantage de places d'apprentissage, notamment pour les jeunes francophones. Ce travail permettra aussi de renforcer les classes francophones du ceff ainsi que celles des autres écoles déjà présentes à Bienne qui proposent des filières francophones et germanophones de qualité. Ce développement devrait également permettre de mettre à disposition des jeunes qui le souhaitent, certaines formations ou modules de formation bilingues, en parallèle des offres de formations francophones et germanophones, à l'image de l'EMSp.

La DBAJ demande également d'être intégrée dans les différentes sections de la Commission d'accompagnement du projet afin d'assurer une représentation forte et équilibrée entre le Jura bernois et la Bienne francophone. Elle rappelle l'importance que le CAF et le CJB jouent dans le soutien aux intérêts de la population francophone et dans le rayonnement de la Berne romande. Finalement, la DBAJ se dit prête à collaborer pour construire un espace de travail et de formation flexible et moderne, répondant aux besoins des employé-e-s de l'administration cantonale et des étudiant-e-s qui résideraient ou qui transiteraient par Bienne.

Personne de contact :

- Délégation biennoise aux affaires jurassiennes : M. Erich Fehr, président de la DBAJ et maire de Bienne, 032.326.11.01